

Harmoniser les couleurs dans le village

La commune d'Ault ne veut plus en voir de toutes les couleurs. Aussi, a-t-elle lancé un projet de charte chromatique, qui doit permettre d'harmoniser les teintes utilisées lors des ravalements de façade. Le document sera présenté à la population ce samedi 25 février, à l'occasion d'une réunion publique organisée par la municipalité à l'espace Jacques-Prévert, dès 10 heures.

Y sont conviés les habitants, les associations dont l'objet est la défense de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie, et les professionnels du bâtiment.

« Après l'aménagement des espaces publics, pour embellir notre ville, il faut essayer de rechercher une cohérence dans les couleurs, explique l'équipe municipale dans son bulletin. Ce qui serait une plus essentiel pour la sauvegarde et la valorisation du paysage architectural. » Un cabinet spécialisé, A3dc, a été mandaté pour élaborer cette charte. « Elle tient compte des re-



La commune met en place une charte chromatique. (Photo d'archives)

marques de l'Architecte des bâtiments de France et sera opposable aux Aultois », indique la municipalité. Qui prévient : « Seul son respect permettra l'obtention de la prime à la rénovation. » Les membres de l'association

Ault environnement seront bien sûr présents à cette réunion, notamment la vice-présidente Fabienne Chaptin, ancienne coloriste. « Nous sommes à l'origine de cette démarche. Nous l'avons proposée à la municipalité », rappelle le président Xavier Desjonquères. Les bénévoles ont donné en exemple la commune voisine de Cayeux-sur-Mer, qui a déjà adopté un tel document. Et les élus ont décidé de lancer l'étude.

« Ce travail répond parfaitement à nos attentes », souligne le responsable. L'objectif principal, selon lui, est d'apporter des conseils aux propriétaires qui souhaitent repeindre leur façade et se retrouvent parfois démunis. Xavier Desjonquères précise tout de même : « Il y aura une large palette de couleurs. Le but est aussi de réfléchir à comment les associer. » Le président est en tout cas satisfait que la population soit consultée sur le sujet. « On verra comment les gens réagissent. » ■ X. T.

Courcia Picard 24.2.2023